



## PREREQUIS/PUBLIC

- Aucun prérequis.
- Toute personne impliquée dans le transport, chargement ou déchargement des marchandises dangereuses : cariste, manutentionnaire, personnel des services logistiques, magasins, expédition des déchets, service Environnement, ou tout encadrant QHSE.



## DUREE

14 heures



## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, échanges et retours d'expérience, étude cas pratiques, mises en situation.
- Ressources : ADR, support PowerPoint, livret de formation.
- Intervenant : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP).



## MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- QCM.
- Exercice pratique.
- Questionnaire de satisfaction.



## OBJECTIFS

- Connaître la réglementation ADR.
- Identifier les risques liés aux marchandises dangereuses.
- Comprendre les rôles et responsabilités des intervenants.
- Appliquer les règles de sécurité et de conformité.
- Savoir préparer et contrôler un transport.



## PROGRAMME

**MODULE 1 : Généralités et réglementation**

- Présentation de l'ADR (structure, objectifs)
- Réglementation nationale et internationale
- Définitions essentielles (ONU, classes, groupes d'emballage)
- Principes généraux du transport de matières dangereuses

**MODULE 2 : Classification des marchandises dangereuses**

- Classes de danger (1 à 9)
- Identification des produits (numéro ONU)
- Lecture des fiches de données de sécurité (FDS)
- Typologie des risques (toxique, inflammable, corrosif...)

**MODULE 3 : Emballage et étiquetage**

- Types d'emballages homologués
- Instructions d'emballage
- Marquage et étiquetage des colis
- Suremballages
- Conditionnement des marchandises

**MODULE 4 : Transport et opérations logistiques**

- Chargement / déchargement
- Arrimage, calage
- Interdictions de chargement en commun
- Signalisation et placardage des véhicules
- Équipements obligatoires du véhicule

**MODULE 5 : Documents réglementaires**

- Document de transport (ADR)
- Consignes écrites de sécurité
- Certificat ADR conducteur
- Autres documents obligatoires

**MODULE 6 : Responsabilités des intervenants**

- Expéditeur
- Transporteur
- Destinataire
- Chargeur / emballeur
- Conseiller à la sécurité (CSTMD)

**MODULE 7 : Sécurité et prévention des risques**

- Analyse des dangers
- Mesures de prévention
- Équipements de protection individuelle (EPI)
- Conduite à tenir en cas d'accident ou incident

**MODULE 8 : Exemptions ADR**

- Quantités limitées (LQ)
- Quantités exceptées
- Règle du 1.1.3.6
- Cas particuliers d'exemption

**MODULE 9 : Sûreté (ADR 1.10)**

- Marchandises à haut risque
- Plan de sûreté
- Sensibilisation aux actes malveillants



## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 12 pers) : dates, horaires et lieu au choix.
- En inter-entreprises : pas de session inter.



## TARIF

Nous consulter.



## ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.



## TAUX DE REUSSITE

100%



## TAUX DE SATISFACTION

98%